



Reconnaissance AEA I N° 17635

Titulaire

Saint-Gobain ISOVER SA
Rte de Payerne 1
1522 Lucens
Schweiz

Fabricant

-

Groupe

204 - Parois intérieures, non portantes

Produit

ISOVER ISORESIST MS EI60 60/20

Description

Paroi à montants métalliques avec plaques de laine de verre ISORESIST ULTIMATE PIANO PLUS (E=60mm, PS=20kg/m³), recouvertes des deux côtés de plaques de plâtre KNAUF Type A EN 520 (E=15mm), E=100mm

Utilisation

EI 60-RF1
Htest=3020mm
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

SP, Boras: Rapport d'essai 'P700356' (14.03.2007), Rapport de classification 'P700356B' (14.06.2007); Efectis France, Mazierès-lès-Metz: Expertise 'E-LAB 2644/08-SB/BM' (15.07.2008), Expertise 'Additif n° 2-EFR-16-003496-RFA/AHI' (17.10.2016)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1364-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 60

Durée de validité

31.12.2028

Date d'édition

29.06.2023

Remplace l'attestation du

13.09.2018

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:1999, chapitre 13.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes, du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité.

- Diminution de la hauteur.
- Augmentation de l'épaisseur du mur.
- Augmentation de l'épaisseur des matériaux constitutifs.
- Diminution des dimensions linéaires de plaque(s) ou de panneau(x) mais pas de son épaisseur.
- Diminution de l'espacement des montants.
- Diminution des entraxes des fixations.

EXTENSION EN LARGEUR

Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été essayé avec une largeur nominale minimale de 3m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie: Bmax=illimitée

EXTENSION EN HAUTEUR

Lorsque la hauteur des constructions était de 3m au minimum lors de l'essai, il est permis de l'augmenter jusqu'à 4m dans les conditions suivantes :

- si le déplacement latéral maximal de l'élément d'essai n'a pas dépassé 100mm ;
- les jeux d'expansion sont augmentés proportionnellement.
- Exigence remplie: Hmax=4000mm

VARIANTES

Les variantes sont réglées dans le document ci-après:

Klassifizierungsbericht SP Boras: n° P700356B du 14.06.2007;

- Profilé C100, E=130mm

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachten Efectis France, Mazierès-lès-Metz: n° E-LAB 2644/08-SB/BM du 15.07.2008

- Utilisation de plaques de carton-plâtre GKB Rigips à la place de KNAUF type A, épaisseur 15mm.

Gutachten Efectis France, ADDITIF n° 2-EFR-16-003496 RFA/AHI du 17.10.2016

- Utilisation de plaques de plâtre SINIAT type A à la place de KNAUF type A, épaisseur 15mm.